

Séance du 10 septembre 2012

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 10 septembre 2012, à 20h00.

Sont présents:

M. Éric Duhamel,
M. Yves Durand,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant le quorum du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

2012-09-115 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de M. André Drouin, appuyée par Mme Jocelyne Calvé.

2012-09-116 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté, avec ajout, sur motion de M. Yves Durand, appuyée par M. Jacques Martin.

2012-09-117 Approbation des procès-verbaux

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Éric Duhamel, et résolu que le procès-verbal du 20 août dernier soit approuvé tel que rédigé.

Communications du Conseil

Période de questions

2012-09-118 Demande de M. Yves Lahaie (*centre canin*)

CONSIDÉRANT la demande déposée par M. Yves Lahaie pour l'établissement d'un centre canin au 1080 de la route 348;

CONSIDÉRANT que l'usage demandé n'est pas permis dans la zone AF où est située la propriété de M. Lahaie;

CONSIDÉRANT que cette propriété est située en zone agricole au sens de la Loi sur la Protection du territoire et des activités agricoles;

CONSIDÉRANT que, pour accepter cette demande, une modification doit être apportée au règlement de zonage;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. André Drouin, que la municipalité prenne les mesures nécessaires à l'acceptation de la demande de M. Lahaie.

Le vote est demandé sur cette proposition; deux conseillers ont voté pour la proposition et trois ont voté contre. La proposition est donc rejetée.

2012-09-119 Modification au règlement de zonage (*infrastructures municipales en zone RA*)

Le secrétaire-trésorier donne lecture du projet de règlement pour modifier le règlement de zonage afin de permettre les infrastructures municipales en zone RA,

Considérant qu'aucune opposition n'a été présentée lors de l'assemblée de consultation, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le projet de règlement soit de nouveau adopté, sans modification.

2012-09-120 Vidanges de fosses septiques hors période

CONSIDÉRANT les demandes reçues pour le remboursement de vidanges de fosses septiques en dehors de la période normale le vidange prévue;

CONSIDÉRANT la politique adoptée par le conseil qui interdit tout remboursement à cet effet;

CONSIDÉRANT qu'il est anormal qu'une fosse septique soit remplie durant la période concernée;

CONSIDÉRANT que, dans tous les cas observés jusqu'à maintenant, le problème provient d'une mauvaise gestion de la fosse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. André Drouin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le Conseil maintienne la résolution 2012-08-107 et n'effectue pas de remboursement pour les vidanges de fosses septiques hors période.

2012-09-121 Taxe pour les fosses septiques (*résidences inhabitées*)

Il est proposé par M. André Drouin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que la taxation pour les fosses septiques soit appliquée dans son intégralité même dans le cas où la résidence est inhabitée.

Rapports

Le secrétaire-trésorier dépose au Conseil le rapport sur le suivi budgétaire ainsi que celui sur les permis émis durant le mois d'août.

2012-09-122 Demande au ministère des Transports (*modification entrée privée sur la route 348*)

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. André Drouin, et résolu que le Conseil municipal de Saint-Didace demande au ministère des Transports du Québec une modification d'entrée d'accès privé pour la propriété sise au 513 de la route 348 afin de permettre le libre écoulement des eaux dans le fossé longeant ladite route.

2012-09-123 Chargement du chemin de la Rivière

Il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que l'inspecteur municipal soit autorisé à procéder au chargement du chemin de la Rivière là où cela est nécessaire

2012-09-124 Remerciement aux collaborateurs bénévoles de la municipalité

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par M. Yves Durand, qu'un montant de 500 \$ soit alloué pour la préparation d'une activité de remerciement pour les collaborateurs de la municipalité agissant à titre bénévole.

Le vote est demandé sur cette proposition; quatre conseillers ont voté pour la proposition et un a voté contre. La proposition est donc adoptée sur division.

2012-09-125 Félicitations à M. André Villeneuve

Suite à sa réélection au poste de député de Berthier le 4 septembre dernier, il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le conseil municipal de Saint-Didace offre ses plus sincères félicitations à M. André Villeneuve. Le conseil est heureux de continuer sa collaboration avec lui.

2012-09-126 Comptes

Il est proposé par Mme Jocelyne Calvé, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que la liste des factures courantes, au montant de 62 496.56 \$, soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

2012-09-127 Appui à Place aux jeunes/Desjardins D'Autray

Conformément à sa demande, il est proposé par M. Guy Desjarlais, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu qu'un montant de 60 \$ soit accordé à Place aux Jeunes/Desjardins D'Autray afin de l'appuyer dans ses réalisations.

Période de questions

2012-09-128 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 21h15 sur motion de Mme Jocelyne Calvé.